



HAL
open science

Changement climatique et viticulture en Bretagne: émergence ou renaissance d'un vignoble? Une analyse historique

Clémentine Charmont, Bonnardot Valérie, Luc Capdevila

► **To cite this version:**

Clémentine Charmont, Bonnardot Valérie, Luc Capdevila. Changement climatique et viticulture en Bretagne: émergence ou renaissance d'un vignoble? Une analyse historique. Changement Climatique et Territoires, LETG UMR 6554 CNRS, 2020, Rennes, France. pp.163-168. hal-02936687

HAL Id: hal-02936687

<https://hal.science/hal-02936687v1>

Submitted on 11 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET VITICULTURE EN BRETAGNE : ÉMERGENCE OU RENAISSANCE D'UN VIGNOBLE ? UNE ANALYSE HISTORIQUE

CHARMONT C¹, BONNARDOT V.², CAPDEVILA L.³

1 Département d'Histoire, Université Rennes 2, Rennes, France (clem-c56@hotmail.fr)

2 LETG-Rennes, UMR 6554 CNRS, Université Rennes 2, Rennes, France (valerie.bonnardot@univ-rennes2.fr)

3 ARENES, UMR 6051, Université Rennes 2, Rennes, France (luc.capdevila@univ-rennes2.fr)

Résumé : *Le vignoble breton a disparu au XX^{ème} siècle des conséquences de la crise phylloxérique pour réapparaître au début XXI^{ème} siècle sous l'impulsion de particuliers et d'associations passionnés d'œnologie. Depuis peu, des professionnels s'installent en Bretagne dans le but de commercialiser des vins bretons. Le processus de renaissance dans lequel ce vignoble grandit est étudié à travers le discours de quelques acteurs de la culture de la vigne en Bretagne et la méthode d'histoire régressive. Si l'histoire viticole de cet espace de marge de la viticulture française est majoritairement mise en avant par les acteurs interrogés pour expliquer le processus de renaissance, celui-ci s'inscrit dans un contexte de changement climatique avec des acteurs conscients que la hausse des températures permet d'améliorer la qualité de leur production. Cet article cible particulièrement le vignoble en Val de Rance en support d'une excursion lors de ce colloque.*

Mots clés : *renaissance ; vignoble ; Bretagne ; histoire régressive ; tradition ; changement climatique*

Summary: *Climate change and viticulture in Brittany: emergence or renaissance of a vineyard? An historical analysis. Vineyards in Brittany disappeared in the 20th century as a result of the phylloxera crisis and reappeared at the beginning of the 21st century under the impulse of individuals and associations of wine-lovers. Recently, professionals have been settling in Brittany with the aim of marketing wines. The process of renaissance in which this vineyard is extending is studied through the discourse of viticultural-related actors in Brittany and the regressive history method. If these actors mainly evoke the viticultural history to justify the process of rebirth in this marginal area of French viticulture, they also admit that climate change, and more specifically temperature increase, is beneficial for improving the quality of their production. This article particularly targets the vineyards in the Rance Valley in support of an excursion during this conference.*

Key words: *renaissance; vineyard; Brittany; regressive history; tradition; climate change*

Introduction

Des études réalisées avec les projections climatiques montrent que la Bretagne figure parmi les nouvelles régions potentielles pour la viticulture (Malheiro *et al.*, 2010 ; Hannah *et al.*, 2013). Si cela entraîne le plus souvent des interrogations sur la capacité et les besoins de la région à développer cette nouvelle culture, certains locaux aiment à rappeler que des vignes étaient cultivées en Bretagne avant la crise phylloxérique ; essentiellement en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan et à des fins de production vivrière (Saindrenan, 2011).

En effet, l'apparition du phylloxéra au début du XX^{ème} siècle dans cette région « extrême » (Dion, 1959) de viticulture en France a entraîné la disparition du vignoble breton. Celui-ci réapparaît depuis la fin du XX^{ème} siècle et le début du XXI^{ème} siècle sous l'impulsion d'acteurs non professionnels de la viticulture passionnés d'œnologie et, depuis l'assouplissement de la loi européenne en 2016 (Ministère de l'Agriculture, 2016), avec l'installation de vignobles commerciaux. Les acteurs admettent par ailleurs que le contexte de changement climatique et particulièrement la hausse des températures depuis les années 1990 sera bénéfique à l'amélioration de leur production (Bonnardot & Quénot, 2020).

L'enjeu ici est de voir si ce vignoble « de marge » peut ancrer une/son identité historique pour prouver l'utilisation du terme « renaissance » (Chapuis, 2016). Cet article cible particulièrement le vignoble en Val de Rance en support d'une excursion lors du colloque de l'Association Internationale de Climatologie qui se tiendra à Rennes en juillet 2020.

1. Données et Méthodes

Des données issues d'enquêtes de terrain et la méthode d'histoire régressive ont été utilisées pour étudier le processus de renaissance de la vigne en Bretagne.

1.1. Enquête de terrain auprès des acteurs de la viticulture bretonne

Cette étude repose sur un échantillon de neuf acteurs, découverts dans la presse locale (*Le Télégramme* et *Ouest-France*), internet (mots clés : « vigne Bretagne », « vignoble breton ») et le bouche-à-oreille. Les entretiens ont été réalisés sur une période d'un an, entre décembre 2017 et novembre 2018 dans le cadre d'un master de recherche en histoire (Charmont, 2019). Ils portaient sur l'histoire des parcelles, les motivations des acteurs et leurs visions de la viticulture ancienne, les pratiques viticoles, les perspectives d'avenir, le rapport à l'environnement et au réchauffement climatique. L'échantillon d'acteurs qui sert de base à l'analyse se compose de 4 associations, 3 professionnels et 2 privés. Certes faible en nombre et peu représentatif de la dynamique actuelle du vignoble breton, il permet d'avoir une idée d'ensemble à un moment précis (2018), de repérer les grandes tendances du processus actuel qui ne cesse d'évoluer et de mettre en place une méthodologie d'enquête de terrain vouée à se développer et s'affiner.

1.2. Méthode de l'histoire régressive appliquée à la Bretagne

L'histoire régressive est une méthode de recherche impliquant de partir du présent pour remonter dans le passé à l'aide de sources diverses permettant la comparaison d'époques différentes (Wachtel, 1971). Appliqué au cas du vignoble breton, elle permet de comparer plusieurs états d'un objet (parcelle de vigne) à différentes périodes, en partant de la plus récente (enquêtes de terrain) vers la plus ancienne (sources diverses), et en repérant un point de rupture dans l'histoire viticole régionale (la crise phylloxérique). Le postulat tient au fait qu'une situation tardive (la culture actuelle de la vigne en Bretagne) conserve des traces interpénétrables des dynamiques passées. Cette utilisation volontairement anachronique des sources d'époques différentes suppose une filiation : ici c'est l'évocation de l'histoire viticole bretonne par les acteurs interrogés et la présence de culture de la vigne avant et après la crise phylloxérique dans cet espace de marge.

Les sources utilisées dans l'application de cette méthode sont diverses et nécessitent un croisement pour être pertinentes. Les traces anciennes de vignes en Bretagne sont plus évidentes dans les départements historiquement viticoles : Morbihan, Ille-et-Vilaine et Loire-Atlantique (qui n'a pas fait partie du périmètre de l'étude) que dans le Finistère et les Côtes d'Armor. Ainsi, il est possible de hiérarchiser les sources.

Le fonds principal est le cadastre napoléonien. Outil de l'utilisation des sols à une époque donnée, c'est un cadastre parcellaire instauré en 1807. Il permet de fournir des indications sur la toponymie et les cultures présentes sur le territoire national au XIX^{ème} siècle. Cependant, la Bretagne est aussi une terre à culture de pommiers et les vergers y sont nombreux. Or verger et vigne commencent par la lettre « v ». Parfois, le géomètre n'ayant pas distingué les deux types de culture (« *Ver* », « *V^{er}* », « *ver* » pour les vergers), il est nécessaire de croiser les sources. Parfois, également, le cadastre napoléonien ne mentionne pas les types de cultures, les cartes de Cassini permettent alors de combler ce manque. Levées entre 1750 et 1791, elles représentent la première grande entreprise de cartographie couvrant l'ensemble du territoire français. Sur ces cartes sont mentionnées les cultures de vigne au XVIII^{ème} siècle ; elles se présentent donc comme une alternative aux cadastres napoléoniens.

Ensuite, les toponymes dans les communes des acteurs enquêtés ont été étudiés afin de répertorier les mentions viticoles et d'émettre des hypothèses sur d'anciennes présences de

vignes. La presse ancienne locale fait parfois également mention de présences de vigne. Enfin, on repère plusieurs pieds de vigne à l'état sauvage en Bretagne.

2. Résultats

Les quelques acteurs du vignoble breton interrogés ont permis une première récolte d'informations sur les motivations qui ont poussé à la renaissance du vignoble. C'est l'histoire et le passé viticole de la région qui ont accompagné ce renouveau, avec d'autres facteurs propres à chacun.

2.1. Les acteurs et les motivations dans le processus de renaissance

2.1.1. Les acteurs du vignoble breton, une renaissance par étapes ?

Il y a trois types d'acteurs au sein du vignoble breton : les particuliers (vignes privées), les associations (vignes associatives) et les professionnels (vignes commerciales). Les privés et les associations ont joué un rôle crucial au début du processus de renaissance du vignoble breton en impulsant les premières (re)plantations et productions, dans un cadre de loisir. Tous ces projets viticoles, de petites superficies et donnant lieu à de petites productions vitivinicoles, fructifiaient dans un cadre non légal. Ce n'est que depuis le 1^{er} janvier 2016, avec la nouvelle législation européenne sur l'assouplissement des droits de plantation des vignes françaises (Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 2016), que ces projets viticoles ont pu se développer dans la légalité.

En France, un vignoble est considéré comme tel à partir du moment où il y a une commercialisation des vins produits. Le fait que la renaissance du vignoble breton soit liée à des privés/associations peut faire débat. Il y aurait alors, pour faire consensus, une renaissance par étapes. Elle commencerait par l'apparition de vignes privées/associatives (lesquelles, pour la plupart, sont fédérées par l'Association pour la Reconnaissance - ex Renaissance- du Vin Breton), signe qu'il est possible de produire du vin en Bretagne (mais avec quelle qualité cependant ?). Ensuite, l'ouverture de la législation rend légal les nouvelles installations de vignes commerciales et les productions associées. À partir de ce moment-là, des agriculteurs professionnels commencent l'exploitation du terroir viticole breton pour vivre, entre autres, de la viticulture. Ainsi, l'aboutissement de ce processus de renaissance dépend maintenant des vignes commerciales. C'est par la commercialisation du premier vin breton (mise à part celui du pays nantais déjà commercialisé en Bretagne historique) que le vignoble pourrait gagner en visibilité/légitimité et prétendre être/devenir un vignoble incorporé au vignoble national.

Les néo-viticulteurs bretons s'appuient sur l'expertise et les conseils de professionnels de la vigne et du vin des régions voisines. Par ailleurs, si les études environnementales (climatiques et pédologiques) se multiplient aux échelles locales à la demande de professionnels en vue de l'installation de vignobles commerciaux, les recherches sur l'histoire viticole du terroir breton sont également indispensables pour les ancrer dans l'identité régionale.

2.1.2. Les motivations à la renaissance de la culture de la vigne en Bretagne : une histoire viticole mise en avant ?

L'analyse du discours des acteurs permet de constater une cohérence des réflexions et actions autour de l'histoire viticole bretonne et française : en premier lieu les motivations à la renaissance de la culture de la vigne dans un espace de marge viticole et deuxièmement les différentes représentations de la viticulture ancienne.

Demander les motivations de plantation des vignes bretonnes aux acteurs concernés permet d'observer quel(s) a/ont été le/les premier(s) facteur(s) de la renaissance contemporaine de la culture de la vigne en Bretagne. À la question « *quelles sont les motivations liées à la création*

de votre vigne ? », six types de raisons ont été formulées (traditionnelle, économique, personnelle, environnementale, sociale, législative) selon les trois types d'acteurs (professionnel, associatif et privé) : la thématique du renouveau de la tradition viticole arrive en tête ; suivie de celle d'un désir de vivre de la viticulture ou d'une agriculture variée incluant une part de viticulture (concernant seulement les vignes commerciales) ; et enfin l'amour du vin.

La motivation la plus mentionnée dans les entretiens et qui peut être interprétée comme le moteur de la renaissance actuelle est donc celle de la « tradition », du maintien du patrimoine. Elle est un des ressorts du développement des activités viticoles. Elle se traduit par la prise en compte du passé viticole de la commune. Sa mise en avant dépend :

de recherches dans les archives sur l'histoire viticole de la commune où se trouve la parcelle cultivée aujourd'hui ;

de la connaissance de la toponymie viticole de la commune avec la renaissance viticole actuelle ;

du repérage, de l'entretien et de l'analyse d'anciens cépages sur les parcelles viticoles actuelles. Mettre ainsi la tradition au cœur du renouveau viticole permet de donner une assise historique aux projets en leur offrant une légitimité historique.

Par ailleurs, lorsque la question « *quelle est votre représentation de la viticulture ancienne ?* » est posée, les acteurs interrogés font souvent un lien avec ce qu'ils imaginent être l'ancienne agriculture/viticulture et leurs pratiques culturelles actuelles. Ce rapport au passé dépend essentiellement de :

la vision de la paysannerie par les acteurs interrogés, ce qui rejoint l'idée actuelle de polyculture chez les professionnels ;

l'agriculture biodynamique qui est utilisée chez plusieurs enquêtés pour construire ce lien passé/présent des pratiques culturelles viticoles ;

la production vivrière, répondre à ses besoins par ses propres moyens (produire son vin).

Ainsi l'histoire a une place importante pour les acteurs non professionnels. D'ailleurs, une phrase est récurrente dans leur discours : « *avant il y avait de la vigne ici/en Bretagne* ». Interroger le passé viticole d'un lieu c'est lui donner une assise historique via les sources archivistiques. Les anciens et les nouveaux emplacements viticoles en Bretagne sont ainsi comparés afin de vérifier s'il existe des emplacements historiques de vigne.

2.2. Sur les traces historiques du vignoble : exemple en Val de Rance

En mettant en relation les vignes renaissantes et les traces de vignes anciennes, le but est de comprendre s'il y a ou non correspondance entre des parcelles viticoles selon les époques dans le Val de Rance. La démarche consiste à rechercher sur les 2 communes viticoles actuelles du Val de Rance (Saint-Suliac et Saint-Jouan-des-Guérets) ou dans les communes limitrophes des traces anciennes de vignes et à analyser si les emplacements actuels coïncident à un moment pré-phyllloxérique (Fig.1). Ainsi à Saint-Suliac, la présence ancienne de vigne est repérée non loin de la localisation actuelle des parcelles viticoles entretenues par une association depuis 2003 (Fig.1). Les plans cadastraux permettent d'observer que les anciennes cultures de vignes au XIX^{ème} siècle se localisaient vers le Bourg de Saint-Suliac (Fig.2) ; « *v* » indiquant un emplacement viticole et « *V^{er}* » un verger (Fig.2a). Les vignes actuelles donnent sur les bords de la Rance, en raison de la disponibilité foncière pour la replantation, mais les deux localisations sont assez proches (Fig.1). À Saint-Jouan-des-Guérets, le vignoble commercial de 2 ha planté en 2019 n'est pas très éloigné des emplacements viticoles anciens du Val de Rance si l'on part de l'hypothèse que les « *v* » présents sur le cadastre napoléonien sont bien représentatifs d'anciennes cultures de vignes (Fig.3). Dans ce cas, ces dernières sont situées aux limites extérieures de la commune (Fig.3) ou dans les communes limitrophes (Fig.1).

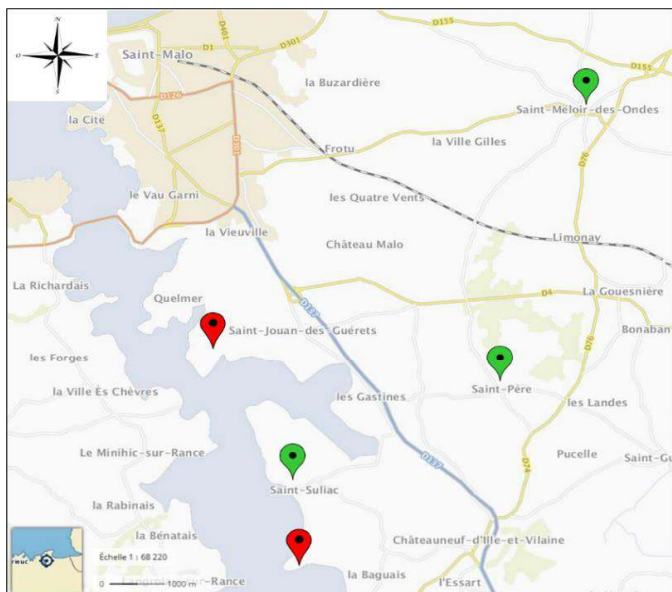


Figure 1. Localisation des emplacements actuels (en rouge) et anciens (en vert) de vignes sur les communes de Saint-Suliac et Saint-Jouan-des-Guérets ou à proximité (Source : Géoportail, Plan IGN, 2020)

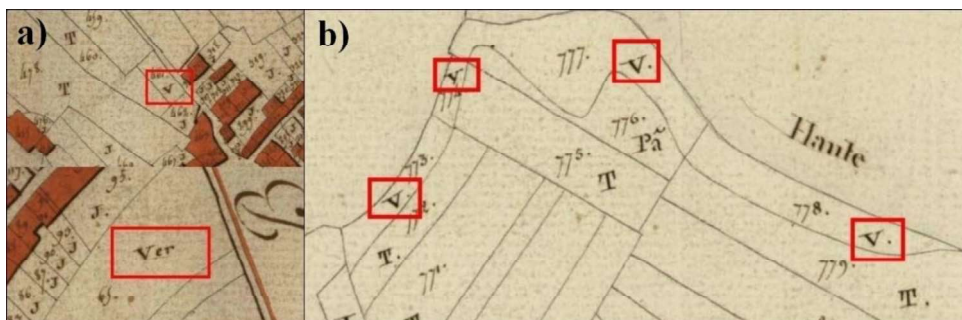


Figure 2. Extraits de cadastres napoléoniens (Source : Archives départementales du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine). a) identification d'une vigne « V » et d'un verger « Ver », extrait G section A1 du Bourg de Saint-Suliac (1808, échelle 1/2500) ; b) identification de vignes « V », extrait G section A2 du Bourg de Saint-Suliac (1808, échelle 1/2500)

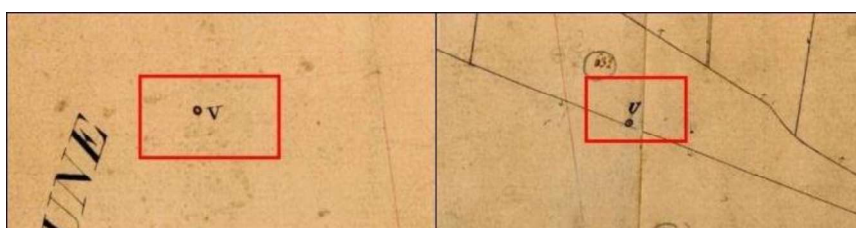


Figure 3. Identification de vignes « V » sur un extrait du cadastre napoléonien de Saint-Jouan-des-Guérets (source : Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine), 3P5509 Section B2 de Launay Guinard, parcelles 456 à 761 (1834, échelle 1/2500)

Par ailleurs, de nombreux toponymes rappelant la présence de la vigne existent en Val de Rance (Saindrenan, 2011). Ainsi, pour les seules communes de Saint-Jouan-des-Guérets et de Saint-Suliac, on répertorie un total de 90 parcelles représentant une superficie de 22 ha avec des noms évoquant la vigne : 5 parcelles (9 ha) à Saint-Jouan-des-Guérets (« la Vigne », « le Champ de la Vigne »...) et 85 parcelles (13 ha) à Saint-Suliac (« la Petite Vigne », « les Vignes Blanches »...). On ne sait pas cependant si les parcelles étaient entièrement ou partiellement occupées par des vignes.

Enfin, sur ces deux communes poussent également des pieds de vigne sauvage : un aux

limites de la parcelle actuelle de vigne à Saint-Jouan-des-Guérets et un autre proche des vignes associatives du Mont Garo à Saint-Suliac, laissant envisager l'existence d'une culture ancienne de vigne sur les mêmes emplacements. Il y a encore quelques dizaines d'années, le cépage retrouvé à Saint-Suliac était inconnu. Il correspond à un cépage retrouvé également en Saintonge dans les Charentes, appelé depuis la « *Madeleine Noire des Charentes* ». Sa présence en Ille-et-Vilaine est inexplicée à ce jour (Saindrenan, 2011).

Conclusion

Si l'émergence d'un « nouveau » vignoble en Bretagne est d'actualité dans le contexte du changement climatique, la méthode d'histoire régressive et l'analyse des sources anciennes sur les quelques points d'étude présentés s'avèrent être d'une grande valeur pour étudier la dynamique du « renouveau » du vignoble breton. Ce travail de géographie historique et l'application de la méthode d'histoire régressive sont envisagés pour toute la région Bretagne pour tenter d'évaluer la dynamique du vignoble breton. Se posera alors la question du périmètre d'étude, le vignoble historique breton étant composé en plus du département de la Loire-Atlantique. L'obtention d'une appellation viticole qui incorporerait pleinement le vignoble breton dans le vignoble français impliquerait de dépasser les tracés administratifs actuels.

Bibliographie

- Bonnardot V. et Quenol H., 2020. Changement climatique et viticulture en Bretagne : la vigne sous observation climatique. *Actes du 33^{ème} colloque de l'AIC*, Rennes, Juillet 2020.
- Chapuis R., 2016. *La renaissance d'anciens vignobles français disparus*. l'Harmattan, Paris, 300p.
- Charmont C., 2019. *Entre invention et réinvention, la renaissance du vignoble breton à travers le changement climatique et la tradition*. Mémoire de Master d'Histoire sous la direction de Capdevila L. et Bonnardot V., Université Rennes 2, 340p.
- Dion R., 1959. *Histoire de la vigne et du vin en France. Des origines au XIX^{ème} siècle*. Flammarion, Paris, 768p.
- Hannah L., Roehrdanz P., Ikegami M., Shepard A., Shaw R., Tabor G., Zhi L., Marquet P. & Hijmans R., 2013. Climate change, wine and conservation. *PNAS*, 110 (17), 6907-6912.
- Malheiro A.C., Santos J.A., Fraga H, Pinto J.G., 2010. Climate change scenarios applied to viticultural zoning in Europe. *Clim Res* (43), 163-177.
- Merot P., Dubreuil V., Delahaye D. & Desnos P. (dir.), 2013. *Changement climatique dans l'Ouest : évaluation, impacts, perceptions*. PUR, coll « Espaces et Territoires », Rennes, 464p.
- Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 2016. Autorisations de plantation de vignes – le nouveau dispositif européen. *gouv.fr.* [en ligne], consulté le 16 janvier 2019. URL : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/exploitation-agricole/obtenir-un-droit-une-autorisation/article/autorisations-de-plantation-de>
- Saindrenan G., 2011. *La vigne et le vin en Bretagne*. Coop Breizh, Spezet, 574p.
- Wachtel N., 1971. *La vision des vaincus. Les indiens du Pérou devant la Conquête espagnole (1530-1570)*, Gallimard, Paris, 400p.